

LA CROIX

DE SAINT-GILLES

N° 152 Juillet-Août 2016

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel

Le 16 juillet 1251, la Très Sainte Vierge Marie apparaissait à saint Simon Stock, supérieur général de l'ordre des Carmes. L'ordre connaissait alors de sérieuses difficultés et saint Simon Stock ne cessait de prier Notre-Dame qui lui apparut avec le scapulaire, lui adressant ces paroles : « *Voici le privilège que je te donne à toi et à tous les enfants du Carmel. Quiconque meurt revêtu de cet habit sera sauvé* ».

Dès lors, l'ordre carmélitain refleurit et le scapulaire devenait une source inépuisable de grâces. Au début du XIV^e siècle, la Vierge Marie apparut au pape Jean XXII, lui faisant une nouvelle promesse, considérée comme un complément de la première : « *Si au jour de leur passage en l'autre vie, les enfants du Carmel sont amenés au purgatoire, moi la Mère de grâce je descendrai le samedi au purgatoire après leur mort et je délivrerai ceux que j'y trouverai et les ramènerai à la montagne sainte et à la vie éternelle.* » Cette deuxième promesse du Ciel fut à l'origine de la célèbre Bulle Sabbatine du pape Jean XXII, publiée le 3 mars 1317, et confirmée postérieurement par plusieurs Souverains Pontifes (Clément VII en 1530, Paul III en 1534 et 1549, Pie IV en 1561, saint Pie V en 1566, Grégoire XIII en 1577, Paul V en 1613, Clément X en 1673, Innocent XI en 1678).

Au début, le scapulaire était à l'usage exclusif des religieux. Plus tard, l'Église désirant étendre les privilèges et les bénéfices spirituels de cet usage à tous les catholiques, réduisit sa taille et autorisa sa réception par tous les fidèles.

Composé de deux morceaux de laine brune de forme rectangulaire, reliés entre eux par deux cordons, le scapulaire est imposé par le prêtre aux fidèles, les faisant ainsi membres de la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel, ce qui leur permet de bénéficier des promesses que la Sainte Vierge Marie a faites à Saint Simon Stock et à Jean XXII. Le scapulaire doit être porté de manière continue (donc aussi pendant la nuit) et peut être mis sous les vêtements. Il est béni une fois pour toutes lors de l'imposition. Lorsqu'il est sali ou usé, le scapulaire se remplace sans aucune nouvelle cérémonie de bénédiction ou d'imposition, le scapulaire usé étant détruit avec respect, généralement en le brûlant.

Le premier privilège dont bénéficie chaque porteur du scapulaire du Mont-Carmel est l'assurance de la préservation de l'enfer. Le deuxième privilège, dit

« sabbatin », est la délivrance du purgatoire le samedi suivant la mort, si l'on remplit les trois conditions : porter tout le temps le scapulaire, observer la chasteté de son état (complète dans le célibat ou conjugale dans le mariage) et réciter quotidiennement le petit Office de la Sainte Vierge (que le prêtre peut changer, par exemple, par la récitation du chapelet).

De plus, une indulgence plénière (remise de la totalité des peines dues pour nos péchés) est accordée le jour où l'on reçoit pour la première fois le scapulaire, aux fêtes de Notre-Dame du Mont-Carmel (16 juillet), de saint Elie (20 juillet), de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (3 octobre), de la Toussaint de l'Ordre du Carmel (14 novembre), de sainte Thérèse d'Avila (15 octobre), de saint Jean de la Croix (24 novembre) et de saint Simon Stock (16 mai).

Pour gagner l'indulgence plénière ces jours-là, il faut s'être confessé dans la semaine, communier le jour même, réciter une prière aux intentions du pape et n'avoir aucune attache au péché même véniel (cela veut dire que l'on refuse de commettre délibérément un péché véniel).

Bien entendu, ces promesses et ces privilèges reposent, de façon générale, sur une foi ferme dans l'intercession de la très Sainte Vierge Marie, sur un amour de prédilection pour elle et sur la recherche concrète de la sainteté par la pratique des vertus chrétiennes.

Notons que le pape Jean XXII, auquel la Très Sainte Vierge Marie révéla le privilège sabbatin, est lié à notre ville de Toulouse. Né à Cahors en 1244, Jacques Duèze, pape sous le nom de Jean XXII de 1316 à 1334, enseignait le droit civil à l'Université de Toulouse à la fin du XIII^e siècle. C'est là que saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse en 1297, le connut et l'appela dans son Conseil comme official. C'est Jean XXII qui canonisera saint Louis d'Anjou.

La chapelle du Férétra a pour titulaire Notre-Dame du Mont-Carmel, parce qu'elle fut la chapelle du premier couvent des Carmes de Toulouse en 1238. Le 16 juillet est donc notre fête « paroissiale ».

Pour toutes ces raisons, les fidèles du Férétra ne peuvent ignorer le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. Si vous ne le portez pas encore, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Abbé Joël Malassagne

SAINT ROCH, LE DEUXIÈME SAINT PATRON DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU FÉRÉTRA

La chapelle Notre-Dame du Férétra, actuellement placée sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel, était autrefois connue sous le vocable de saint Roch. C'est d'ailleurs notre chapelle qui a donné son nom au quartier saint Roch dans laquelle elle se trouve. Mais qui était saint Roch ?

- "Né en 1295, Saint Roch était le fils d'un gouverneur de Montpellier. Ses parents, âgés, obtinrent sa naissance par de persévérantes prières, se promettant de donner à Dieu l'enfant qu'il leur accorderait. Il se signala en grandissant par une grâce spéciale d'hospitalité envers les pauvres et les voyageurs. À la mort de ses parents, il avait 20 ans; il décida alors de vendre ses biens, de se faire pauvre du Christ à l'exemple de Saint-François d'Assise. Il entra dans le Tiers-Ordre, et, vêtu en pèlerin, il prit le chemin de Rome, en demandant l'aumône. La peste sévissant en Italie, il se dévoua aux soins des pauvres pestiférés et à son contact, il eut beaucoup de guérisons. Il y vécut trois ans sans faire connaître son nom, ni son origine. Atteint lui-même de la maladie, il se retira, mourant, dans une cabane de son pays où un chien lui apportait chaque jour un petit pain. Miraculeusement guéri, il reparut à Montpellier comme un étranger. Il fut mis en prison comme espion et y mourut au bout de cinq ans après avoir reçu les sacrements. On le reconnut alors. Son culte est devenu et demeure populaire dans toute l'Église. Il est fêté le 16 août."

Pourquoi notre chapelle est-elle placée sous le vocable de saint Roch ? Parce qu'à la Renaissance, une confrérie saint Roch y établit son siège. À partir de 1348, en effet, la France et même l'Europe furent décimées par une terrible épidémie que l'on appela la peste noire. Elle anéantit le tiers de la population. En raison du

caractère isolé de la chapelle Notre-Dame du Férétra, un cimetière s'établit tout près pour recevoir les corps des pestiférés. Impuissants face à l'épidémie, les toulousains se tournèrent vers saint Roch, le saint que l'on invoque en pareil cas. C'est l'origine de cette confrérie qui donna son nom à la chapelle. Elle s'occupait d'œuvres pies, dont l'ensevelissement des pestiférés. Une grande fête de saint Roch était organisée tous les 16 août et devint bientôt un des plus grands événements toulousains de l'année. Aujourd'hui, la fête du Grand Fenetra célébrée chaque année par la municipalité avec musique et ripailles, rappelle la fête de saint Roch, mais laïcisée. Sur la face ouest de notre chapelle on trouve la trace archéologique d'un banc appelé le « banc de saint Roch » parce que le saint s'y assit durant un pèlerinage. On dit qu'il y enseigna le catéchisme aux enfants. Il faut dire que la chapelle du Férétra, aujourd'hui engloutie dans les faubourgs, était autrefois la première chapelle que l'on rencontrait en arrivant à Toulouse. C'est en souvenir de cet ancien vocable qu'une imposante statue de saint Roch, accompagné de son chien, nous accueille à l'entrée de la chapelle, dans le narthex.

LA CITATION DU MOIS *Dieu prendra soin de tout dans la mesure exacte ou vous vous jetterez avec tous vos soucis dans le sein de son amour paternel et de sa Providence.*
DOM MARMION

HUMOUR Un brave homme qui ne manquait jamais de réciter son bénédicité avant le repas se met à table un jour avec sa femme et commence à manger sans avoir prié. Sa femme choquée lui demande pourquoi il ne prie pas pour que Dieu bénisse leur repas. Ce à quoi le mari lui répond (comme c'étaient des plats réchauffés) : "Ce repas-là, le Seigneur l'a béni au moins 3 fois cette semaine !"

MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2016

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
vendredi 1^{er} juillet Très Précieux Sang de Notre Seigneur <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
samedi 2 juillet Visitation de la Très Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 3 juillet 7 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand ^e Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

HORAIRES D'ÉTÉ : DU LUNDI 4 JUILLET AU SAMEDI 3 SEPTEMBRE INCLUS

lundi 4 juillet		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
mardi 5 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 6 juillet		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
jeudi 7 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 8 juillet		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 9 juillet	15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 10 juillet 8 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand ^e Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 11 juillet		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
mardi 12 juillet	18h30 : messe basse			7h30 : messe basse
mercredi 13 juillet		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
jeudi 14 juillet	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 15 juillet		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 16 juillet Notre-Dame du Mont-Carmel	15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe chantée			8h00 : messe basse
dimanche 17 juillet 9 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand ^e Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 18 juillet		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
mardi 19 juillet	18h30 : messe basse			
mercredi 20 juillet		18h30 : messe basse		
jeudi 21 juillet	18h30 : messe basse			
vendredi 22 juillet		18h30 : messe basse		
samedi 23 juillet	15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse			
dimanche 24 juillet 10 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand ^e Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe basse
lundi 25 juillet		18h30 : messe basse		
mardi 26 juillet	18h30 : messe basse			
mercredi 27 juillet		18h30 : messe basse		
jeudi 28 juillet	18h30 : messe basse			
vendredi 29 juillet		18h30 : messe basse		
samedi 30 juillet	15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse			
dimanche 31 juillet 11 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand ^e Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 1^{er} août		18h30 : messe basse		
mardi 2 août	18h30 : messe basse			
mercredi 3 août		18h30 : messe basse		
jeudi 4 août	18h30 : messe basse			

vendredi 5 août <i>1^{er} vendredi du mois</i>		18h30 : messe basse		
samedi 6 août <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre 17h30 : messe basse			
dimanche 7 août 12 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 8 août		18h30 : messe basse		
mardi 9 août	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 10 août		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
jeudi 11 août	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 12 août		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 13 août	15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 14 août 13 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 15 août Assomption de la Sainte Vierge	9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
mardi 16 août Saint Roch	18h30 : messe chantée			8h00 : messe basse
mercredi 17 août		18h30 : messe basse		
jeudi 18 août	18h30 : messe basse			
vendredi 19 août		18h30 : messe basse		
samedi 20 août	15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse			
dimanche 21 août 14 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 22 août		18h30 : messe basse		
mardi 23 août	18h30 : messe basse			
mercredi 24 août		18h30 : messe basse		
jeudi 25 août	18h30 : messe basse			
vendredi 26 août		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 27 août	15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 28 août 15 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 29 août		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
mardi 30 août	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 31 août		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
jeudi 1^{er} septembre	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 2 septembre <i>1^{er} vendredi du mois</i>		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 3 septembre <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 4 septembre 16 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

Carnet paroissial

Mariage : Grégoire de LOYE et Édith FERREIRA le 28 mai 2016 au Férétra

SAMEDI 16 JUILLET À 18H30 AU FÉRÉTRA :
Messe chantée de N-D du Mont-Carmel

LUNDI 15 AOÛT À 16H00 AU PRIEURÉ :
Procession du vœu de Louis XIII

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50